

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 décembre 2017 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-sept, le quatorze décembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Alain COMMARET, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Cécile VIOLLET, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC, Aurélie BONIN et Sylvain HUBERDEAU

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Claude LABOUREAU donne pouvoir à Madame Françoise WICKER

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME

Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC

Absent(es) excusé(es) : Madame Nicole LHERNAULT, Messieurs Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 8 décembre 2017 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour (subvention au Club Olympique Avallonnais), du retrait de la délibération portant sur la convention d'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire (point 17 de l'ODJ) et fait part de la décision modificative budgétaire déposée sur table.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2017.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Pas d'intervention

FINANCES

4. Décision modificative budgétaire n° 2 – budget annexe « camping »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n° 2 du budget annexe « camping » portant sur des impératifs budgétaires de fin d'exercice.

5. Autorisation de programme et crédits de paiement (AP – CP) « Aménagement de la Vallée du Cousin »

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir fait le point sur l'AP – CP se rapportant à l'opération « Aménagement de la Vallée du Cousin », décide de procéder à sa clôture.

6. Budget primitif de l'exercice 2018 – inscription de crédits budgétaires par anticipation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire par anticipation au budget primitif principal - exercice 2018 - les crédits d'investissement qui sont présentés.

7. Subventions versées aux établissements publics et associations - exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve au titre de l'exercice 2018 le versement d'un acompte sur subvention à l'EPA CCAS d'Avallon (200 000 €) et l'attribution d'une subvention à l'association Traverses (2 500 €).

8. Adhésion de la ville à l'association « défiSON »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune à l'association « défiSON », Développement Economique par les Filières SON, dès 2018, pour un montant annuel fixé à 200,00 €

9. Campagne de stérilisation des chats errants 2018 – reconduction de la convention tripartite

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire pour l'année 2018 la campagne de stérilisation de la population féline libre, pour une somme allouée de 2 500 € et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

10. Ecoles maternelles - changement d'huisseries : demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de changement des huisseries des écoles maternelles André Gendre et Jean de la Fontaine, travaux estimés à 54 791 €HT, pour lesquels le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2018 et de tout autre organisme est sollicité.

11. Stade Léon Laurent – mise aux normes d'accessibilité des 2 tribunes : demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de mise aux normes d'accessibilité des 2 tribunes Football et Rugby du Stade Léon Laurent, travaux estimés à 50 000 €HT, pour lesquels le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2018 et de tout autre organisme est sollicité.

12. Convention régionale de cohésion sociale et urbaine – avenant n° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention régionale de cohésion sociale et urbaine signée le 18 janvier 2017, définissant le cadre ainsi que les modalités de l'engagement réciproque de la Région et des signataires en faveur des orientations de la stratégie de cohésion urbaine et sociale du territoire.

RESSOURCES HUMAINES

13. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les transformations d'emplois au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne, ainsi que la suppression d'emplois laissés vacants durant l'année 2017 (départs à la retraite, mutation ou recrutement sur un autre grade).

14. Personnel communal – extension du RIFSEEP au cadre d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) au bénéfice des agents appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise.

15. Personnel communal – Emplois relevant du droit privé : complément de rémunération annuel

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant et les conditions de versement d'un complément de rémunération annuel au personnel relevant du droit privé (Code du Travail), équivalent à celui octroyé aux agents relevant du statut de la FPT.

16. Indemnités des élus – modification de l'indemnité de deux conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal décide de porter, à compter du 1^{er} janvier 2018, le taux de l'indemnité de deux conseillers municipaux délégués de 10,1 % à 14,6 %.

Résultat du vote :

21 voix « POUR » et 5 abstentions : S. PATOURET, P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de FX NAULOT), A. BONIN et S. HUBERDEAU

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

17. Convention d'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire (valant OPAH-RU)

Ce sujet est ajourné et retiré de l'ordre du jour. Un point d'avancement du dispositif est cependant porté à la connaissance des conseillers municipaux.

18. Quartier de la Morlande – projet de maison médicale pluridisciplinaire : bail emphytéotique

Le conseil municipal approuve le principe de prise à bail par la ville des locaux nécessaires à l'installation de la maison médicale pluridisciplinaire et autorise le Maire à arrêter les modalités et conditions dudit bail.

Résultat du vote :

25 voix « POUR » et 1 abstention : S. PATOURET

19. Lutte contre l'habitat indigne – renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction pour trois nouvelles années de la convention de partenariat entre la Ville et la CAF de l'Yonne pour lutter contre l'habitat indigne.

20. Projet d'aménagement d'extension du cimetière communal – approbation de l'avant-projet définitif et demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'Avant-Projet Définitif d'extension du cimetière communal et sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2018, les concours du Département de l'Yonne et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

21. Espace Senior – achat de colis gourmands

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'achat de colis gourmand qui seront offerts aux bénévoles assurant les visites à domicile organisées par le service Espace Senior.

22. Organisation du temps scolaire – rentrée 2018

Considérant la décision de maintenir la semaine à 4,5 jours à la rentrée scolaire de septembre 2018, le conseil municipal n'est pas appelé à délibérer.

23. Participation financière de la ville d'Avallon aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Sauvigny-le-Bois

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière de la ville aux charges de fonctionnement de l'école de Sauvigny-le-Bois pour un élève domicilié à Avallon et scolarisé en classe élémentaire (CE1) durant l'année scolaire 2016/2017.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

24. Eveil culturel des enfants – convention de partenariat avec la CCAVM

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire la convention de partenariat avec la CCAVM portant sur l'éveil culturel des enfants fréquentant les crèches et le RAM.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

25. Affaires et questions diverses

Subvention sportive exceptionnelle – exercice 2018 : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer à la location de bus pour le déplacement des supporters (matches 8^{ème} tour de la Coupe de France et 32^{ème} de finale) et attribue une subvention sportive exceptionnelle au COA (3 000 €).

26. Informations du Maire

Le Maire communique à l'assemblée :

- ✓ le courrier reçu du Conseil Départemental portant sur la non réalisation des travaux d'aménagement numérique à Avallon prévus (le sous-répartiteur ne satisfaisant plus au critère d'éligibilité propre à la montée en débit)
- ✓ les remerciements reçus pour l'aide et les actions menées par la ville, l'attribution de subvention et/ou le soutien technique des services municipaux

La séance est levée à 22 h 00.

Pour plus de détails, le registre des délibérations peut être consulté
à la Direction Générale des Services de la Mairie.